ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Dimanche 4 juin 1899 (15 prairial An 107 de la République), 155e jour de l'année, 77e du printemps.

Lever du soleil : 4 h. 1. Couchet 7 h. 55.

Consultations judiciaires gratuites. — Remises à dimanche prochain.

Bains municipaux. — Rue de Rome. — Bains depuis 0 fr. 20 jusqu'à 1 fr. 25.

Fermés à 1 h.

Marché aux Fleurs, Grande Place, jusqu'à une heure.

Marchés. — Grande-Place et place de la Liberté.

Marché aux oiseaux et aux chiens. — Place Chevreul, jusqu'à 1 h. 1/2.

Bibliothèque, collections d'échantillons et dessins artistiques, à l'école nationale des Arts industriels, rue de l'Ermitage, 5, ouverte de 9 h. à midi, de 2 h. 1/2 à 5 h. 1/2, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

Musée artistique, archéologique, ethnographique et d'histoire naturelle, place Chevreul, ouvert de 10 heures à 2 heures.

DÉFENSEUR DE LA "LAIQUE !"

M. Achille Rousseau, l'étrange délégué cantonal que l'on sait, s'est enfin décidé à faire parler le *Journal de Roubaix*.

Il emploie un moyen détourné pour éviter tout conflit avec notre confrère. Tout en démentant la véracité de la phrase incriminée par nous, relative aux droits des écoles libres, il déclare qu'il ne la rétracterait pas s'il l'avait prononcée, et, pour le prouver, il la répète catégoriquement.

Dans l'*Egalité* du mercredi 10 mai, et jours suivants, nous avons sévèrement apprécié l'attitude incorrecte et déloyale de ces délégués cantonaux qui se trouvent dans la nécessité, — par *besoin* ou par *ambition*, — de ménager la chèvre et le chou.

Nos articles nous valurent d'être menacé des foudres de la justice civile.

Depuis, M. Rousseau s'était contenté d'équivoquer sur l'incident et on s'attendait à voir cette affaire se classer devant un silence systématique.

Soudain, piqué, ou plutôt actionné par on ne sait quelle mouche, M. Achille Rousseau a éprouvé le besoin de commettre une nouvelle et insigne maladresse, en publiant la lettre qui fait l'objet de notre article de ce jour.

Voici la stupéfiante déclaration qu'il nous sert :

—»Oui, je suis *respectueux* des droits des écoles libres, qui existent en vertu de la loi et qui dès lors au moins ont le *droit* à l'existence tant que la loi subsiste. Or tout *droit* étant *généralement* respectable, de quoi m'autoriserais-je pour être *irrespectueux* vis-à vis de celui-là ?

»Ils oublient, tous ces sectaires, que notre corps d'instituteurs laïques que j'admire, que j'aime, ne serait peut-être pas à la hauteur de méthode et de bonne tenue pédagogique où il s'est élevé, s'il n'avait pas en face de certaine concurrence sentit cette noble émulation qui enfante les prodiges.»

Comment, un délégué cantonal, défenseur légal de nos écoles républicaines, osera douter du dévouement et des ressources intelligentes de nos instituteurs laïques!

Comment, M. Rousseau aura constaté « cette noble émulation qui enfante les prodiges » et il attribuera au sentiment mesquin de la concurrence, cette noblesse d'action, ce travail assidu et éclairé, cette dépense constante de forces intellectuelles et physiques, qui sont la gloire et le patrimoine de notre corps enseignant!

Et voilà tout ce que ce délégué cantonal a découvert pendant ses douze ans d'exercice dans nos écoles ; « que le mobile des actes des instituteurs laïques, est la seule peur de la concurrence faite par les écoles libres»

N'obéissent-ils donc pas à des sentiments plus élevés ?

M. Rousseau a sans doute, — nous l'espérons pour lui, — agi inconsciemment lorsqu'il a ainsi attaqué le corps enseignant laïque, si dévoué, dont le caractère est aussi honoré que respecté.

Nous sommes persuadé que les instituteurs et institutrices des cantons de Roubaix sauront gré, à M. Rousseau, de la façon toute spéciale dont il les apprécie.

M. le directeur départemental pourrait les consulter à ce sujet et il verrait qu'en réclamant la démission de M. Achille Rousseau, *nous étions fort modéré*.

Conviendra-t-il, à présent avec nous que la révocation s'impose ?

G. LESUR.

Les clériceux et les musiciens de la « Grande Harmonie ». — Il y a eu un certain émoi, vendredi soir, à la répétition de la « Grande Harmonie ». La note que nous avions fait paraître à propos des membres de cette société qui, sans aucun droit, font partie de certaine fanfare cléricale, en était la cause.

Le président, M. Catteau, et le chef, M. Koszul sont intervenus et ont fait remarquer aux musiciens que le règlement de la première musique municipale était formel et qu'il imposait à ses membres l'obligation de ne faire partie d'aucune autre société musicale.

Nous savons que MM. Koozul et Catteau auraient encore été plus énergiques s'ils n'avaient été à la veille du concert que la Grande Harmonie doit exécuter à Londres. Pour notre part, nous croyons que cette considération ne doit pas entrer en ligne de compte d'autant plus que ce n'est pas d'aujourd'hui que les faits contre lesquels nous protestons existent.

Le sous-chef de la fanfare cléricale dont nous nous occupons est un membre de la « Grande Harmonie ». D'ailleurs, presque tous les membres de cette fanfare en sont.

Ces choses ne peuvent durer. Si l'administration de la *société* que la *municipalité* subventionne largement ne sait faire respecter son règlement, il y aura peut-être une autre administration qui agira. Il n'y a pas un musicien de la fanfare cléricale *La Liberté* qui ait le droit de revêtir l'uniforme de la Grande Harmonie. Que les intéressés se le tiennent pour dit.

PARTI OUVRIER. — SECTION ROUBAISIENNE

La Section roubaisienne du Parti Ouvrier Français nous communique, avec prière de la publier, l'adresse suivante :

Roubaix, 1er Juin.

A la Section Calaisienne du Parti Ouvrier Français,

Chers Camarades,

La Section roubaisienne du Parti ouvrier a à la suite du compte rendu de mandat de ses délégués au Congrès de Lens, pris la décision, d'envoyer une adresse *de sympathie et d'encouragement*, à la section calaisienne du Parti Ouvrier.

Ce vote a été fait à l'unanimité de ses membres.

Croyez-bien, chers camarades, aux meilleurs souhaits que nous formons pour le but que vous poursuivrez, l'affranchissement du Prolétariat.

Pour la Section Roubaisienne ;
Le Secrétaire H. LEFEBVRE.

Cercle d'Etudes sociales. — Le Cercle se réunira lundi, à 8 heures du soir, chez le citoyen Catrice, Grand-Rue.

Ordre du jour : 1° Critique de la brochure : « Pages d'histoire socialistes ». Suite et fin.

2° Exposé de l'article 5 du programme du parti ouvrier.

3° Revue des faits politiques.

4° Questions diverses.

Consultations judiciaires gratuites. — M. Godard, licencié en droit, chargé du bureau des consultations judiciaires gratuites, étant empêché par un deuil de famille, ce dit bureau ne sera pas ouvert aujourd'hui dimanche 4 juin.

Concerts publics. — Voici le programme du concert public qui sera offert, le dimanche 4 juin, en soirée, au parc de Barbieux, et le jeudi 8 courant, place de la Liberté, par la Concordia-Harmonie :

Première partie. — 1. Allegro militaire, X... 2. Ouverture du Garde de Nuit, de Watson ; 3. Pêche aligner, polka, de Gentil ; 4. Fantaisie sur Rigoletto, de Verdi.

Seconde partie. — 1. Marche aux flambeaux n° 2, de Meyerbeer ; 2. Aida, hymne, marche et danse, de Verdi ; 3. Les Sirènes, grande polka, de Wattsufel.

Les rentes des travailleurs. — Un accident est survenu le 1er juin, à dix heures du matin, chez MM. Sirène et Devallée, constructeurs-mécaniciens, rue Watt, 60, au nommé Kampheyder Antoine, 70 ans, menuisier, rue Newcomen, 6.

Cet ouvrier s'est fait rogner le bout des doigts de la main gauche par les couteaux d'un raboteur en bois en voulant redresser une planche.

La blessure consiste en plaies des doigts qui ont nécessité la désarticulation de la dernière phalange des quatre doigts de la main gauche.

La guérison exigera six semaines de repos, d'après le docteur Butruille.

— Un accident est survenu le 1er juin à 2 heures du soir, chez MM. Glorieux frères, au chemin de la Makellerie, au nommé Vermeille François, âgé de 50 ans, tisserand, rue du Grand-Chemin, 118.

Cet ouvrier s'est donné une entorse aux reins en soulevant une chaîne pour la mettre sur le métier à tisser.

La guérison exigera un repos de 7 à 8 jours d'après le docteur Picquet.

— Le 3 juin, à 6 heures 1/2 du matin, un accident est survenu chez M. Wetcomme-Grau, tisseur, rue Nationale, au nommé Sylvain Courty, âgé de 15 ans, ureur de corde, à Mouvaux.

En piquant un carton, cet ouvrier a placé le doigt entre la plaque de dessous et la plaque de rabat.

La blessure est un arrachement de l'ongle ainsi que d'une partie des tissus graisseux.

Il en résultera un très léger raccourcissement du medius gauche ; la guérison, un repos de 10 à 15 jours, d'après le docteur Faidherbe.

Les médaillés de l'armée coloniale. — La réunion générale des médaillés de l'armée coloniale aura lieu le dimanche 4 juin, à 6 h. 1/2 précises, au local de la société, Grande Rue, 77.

Ordre du jour : Paiement des cotisations. — Lecture d'une lettre des médaillés de Dunkerque ; Inscription sur la liste des sociétaires se rendant à Dunkerque.

Tirage des prix par les sociétaires présents à cette réunion.

Rébellion et outrages. — César Demildt, journalier, âgé de 27 ans, demeurant rue de l'Alma, 245, a été arrêté sous l'inculpation de rébellion et d'outrages à agents.

Il a été écroué au poste du 2e arrondissement.

Les contraventions. — La police a dressé hier trois contraventions dont deux pour défaut de balayage et une pour infraction au règlement des cochers de place.

Un mendiant peu facile. — Léon Desarlly qui se livre volontiers à la mendicité, n'est âgé que de 25 ans, il avoue comme profession celle d'ouvrier agricole et déclare être sans domicile fixe.

Comme il se livrait hier matin, vers 11 h., rue Latine, à la mendicité et qu'il insultait les passants qui ne lui donnaient pas, des agents voulurent l'emmener au poste. Il se rebella et les outragea.

On réussit néanmoins à l'écrouer au poste du 4e arrondissement.

Un enlèvement... presque. — Un de nos confrères a publié hier les dramatiques détails d'un enlèvement de jeune fille, par les toits, avec accompagnement de coups de revolver.

Renseignements pris, il s'agit d'une fugue volontaire de jeune fille, sans enlèvement, par conséquent.

Hâtons-nous de dire qu'il n'y a eu aucune arrestation et que tout finira bientôt par un mariage.

Ce sont là affaires de famille sur lesquelles on le comprendra, il serait indélicat d'insister.

Vol de plomb. — Deux jeunes gens, Charles Van M..., âgé de 17 ans, bacleur, et Henri G..., âgé de 15 ans, bacleur, demeurant tous deux rue de Blidah, ont été mis en état d'arrestation pour avoir dérobé quelques kilos de plomb sur la toiture du peignage anonyme rue d'Alger.

Ils ont été tous deux écroués au poste du 5e arrondissement.

Arrestation d'un expulsé. — Hier après-midi, vers 3 h. 1/2, les agents de sûreté Cuvelier et Berthe ont arrêté, rue St-Maur, le nommé Henri Verplancke, âgé de 20 ans, ne à Tourcoing, teinturier, demeurant rue des Fondeurs, à Roubaix, sous l'inculpation d'infraction à un arrêté d'expulsion.

Il a été écroué au poste du premier arrondissement.

VENTE DE PORCELAINE A ROUBAIX

Salle Philémon, 63, rue Pierre-Motte, pour les porcelaines blanches, le matin de neuf heures à midi, l'après-midi de 2 heures à 6 heures.

Rue de la Gare, 83, à côté de l'Innovatrice, pour les porcelaines peintes, richement décorées, services à thé et à café, objets dépareillés et objets d'art.

Prix défiant toute concurrence.

JOSEPH CLAUSS

Horloger de la Ville de Roubaix, rue de l'Ommelet, 104, Roubaix. Réparations à prix réduits, concernant l'Horlogerie et l'Electricité.

ETAT CIVIL DE ROUBAIX

du 3 juin 1899

NAISSANCES. — Emilienne Courier, rue Lafayette, 14. — Joseph Bachy, rue de la Ruche, 14. — Raymonde Deprince, rue de Wasquehal, cour St-Joseph, 1. — Adolphine Camain, rue de la Tortue, maisons Crommelinck, 2. — Daniel Vremment, rue Monsigolier, 22. — Arthur Dupire, rue Blanchemaille, cour Jeve, 9. — Arthur Noiret, rue de Wasquehal, 94. — Alphonsine Desrumaux, rue Pellart, 168. — Alice Dumeulin, rue des Longues-Haies, cour Clarisse, 9. — Berthe Delambure, rue Blanchemaille, 42.

DÉCÈS. — Mathilde Vergote, 63 ans, rue de l'Epeule, 245. — Philomène Bettens, 39 ans, rue de la Concurrence, 76. — Charlotte Vandeschange, 42 ans, rue de la Gare, 57. — Louis Berte, 56 ans, rue Decrême, cour Roussel, 12. — Hermance Dutrieux, 28 ans, rue de Denain, cour Dhalluin, 1.

CROIX

Jeu de boule à la platine. — Aujourd'hui 4 juin, grand boulage de jambons chez M. Mesplomb, au Crêchet, au Coq Hardi.

Le jeu commencera à 5 h. 1/2.

On peut se faire inscrire jusqu'à 8 h. 1/2.

TOURCOING

Lire en deuxième page :

Un homme tué par les douaniers à La Marlière.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 juin. (Suite)

Instituts Colbert. — Au nom des Commissions réunies des finances, travaux et instruction publique, M. Ducoulombier présente un rapport relatif à divers aménagements à effectuer à l'Institut Colbert.

Ils comprennent la construction d'un bâtiment pour six classes supérieures, d'une salle de conférences, l'agrandissement de deux salles de dessin, de l'atelier d'ajustage, etc.

Il est nécessaire pour l'exécution de ces travaux de démolir les deux petites maisons appartenant à la ville 6 et 8, rue de Gand. La dépense totale est évaluée à 129,967 fr. 71.

Bourse à un jeune aveugle. — Le conseil vote une demi-bourse à l'institution des jeunes aveugles de Bonchin, en faveur d'un enfant de neuf ans, fils de M. Liagre Chrysogone.

Ecole de filles au Pont-de-Neuville. — M. Masurel-Leclercq réclame de nouveau la création d'une école de filles au Pont-de-Neuville.

M. Masure-Six dit qu'il souhaite lui-même la création de cette école, mais il n'a pas encore été possible d'en déterminer l'emplacement à cause de la création projetée d'un grand boulevard qui partira de la rue Belle-Vue, jusqu'à la rue du Chêne-Houpline, l'administration voudrait voir construire cette école sur le boulevard.

Au sujet de l'octroi. — M. Ch. Loridan dépose un vœu demandant la création d'une commission spéciale pour l'octroi.

M. Masure-Six demande d'envoyer ce vœu pour être étudié à la commission des finances.

M. Ch. Loridan demande que l'on vote de suite sur sa proposition ou tout au moins sur le principe. Il craint que le gâchis qui se produit depuis longtemps dans le service de l'octroi continue.

M. Salembier dit qu'habituellement les vœux déposés sont discutés dans la séance suivante. Finalement ce vœu est renvoyé à la commission des Finances.

La séance est levée à 11 h. 3/4.

AUDACIEUX EXPLOITS DE CAMBRIOLEURS

(Nouveaux détails).

Il y a quatre à cinq semaines un vol avec effraction était commis chez M. Lemaire, brasseur au hameau de la Forgette à Mouvaux.

Les voleurs étaient trois. Ils avaient bu quelques bouteilles de champagne et enlevé une certaine somme d'argent ainsi qu'un diamant de vitrier.

Notre numéro d'avant-hier relatait l'exploit de cambrioleurs qui cherchaient à défoncer un coffre-fort dans la rue Jacquard.

Un des complices qui faisait le guet, Gustave Dedeker fut arrêté par l'agent Leclercq et trouvé porteur d'un diamant de vitrier.

Or il arrive que ce diamant est le même qui a été volé chez M. Lemaire qui l'a très bien reconnu ainsi que Me Jacques, vitrier, dans la rue de Lille, qui le lui avait vendu.

L'inculpé prétend l'avoir trouvé dans la rue de Mouvaux, ce qui est peu probable.

Il persiste à ne pas vouloir nommer ses complices.

Un grave accident à l'Eglise Saint-Christophe. — Hier soir, vers huit heures 1/2, le nommé Charles Muttel, 51 ans, demeurant rue des Girondins, sonneur de cloches à l'église St-Christophe, était en train de les balancer quand il perdit l'équilibre et vint s'abattre d'une hauteur de trois mètres sur un sommier.

M. le docteur Playonst appelé aussitôt le fit admettre d'urgence à l'Hôpital-civil.

Il a constaté des blessures dans le dos et aux reins.

Accident grave. — M. Henri Mullier, 42 ans, demeurant rue de Roubaix, concierge aux Magasins Généraux a été victime hier matin d'un pénible accident. En glissant sur le seuil de sa porte, il s'est fracturé la jambe gauche.

M. le docteur Cuisset, appelé aussitôt, lui a donné des soins et a déclaré que l'incapacité de travail sera d'environ deux mois et demi.

Rentes des travailleurs. — M. Henri Delcourt, 30 ans, demeurant rue de la Latte, 174, rattacher à l'établissement Tiberghien frères, rue de Paris, a buté du pied contre le bâti d'un métier à tisser.

M. le docteur Bernard a constaté des contusions et une entorse au pied droit.

Il a prescrit un repos d'une dizaine de jours.

Syndicat des débitants de boissons. — Réunion des cafetiers mercredi prochain 7 juin, à 8 heures et demie du soir, dans la salle des Fêtes, 18, rue de Tournai.

Ordre du jour : Nomination de la Commission ; élaboration du règlement.

Médaille coloniale. — La médaille coloniale pour faits d'armes à Madagascar a été remise vendredi dernier à M. Emile Leman, ex-brigadier au 2e régiment d'artillerie de marine, demeurant 62, rue de la Cite.

Saisie de viande. — M. Ansart, inspecteur des denrées alimentaires a fait saisir à l'abattoir dans la journée d'hier 5.5 kilos de viande provenant d'une vache et d'un bœuf tuberculeux.

Course Tourcoing-Bethune. — Nous avons dit récemment que par suite d'un accord avec l'U. V. F. est entendu ce qui suit :

Catégorie Professionnels. — Les coureurs doivent être munis de leur licence.

Catégorie Juniors et Vétérans. — Les coureurs n'ont pas à faire valoir de licence.

Catégorie Amateurs. — Ne peuvent y figurer que les cyclistes n'ayant jamais couru pour des prix en espèces. Cependant aucune licence n'est exigée.

Voici maintenant que l'U. S. F. S. A. émet la prétention de réglementer cette catégorie Amateurs et interdit la course Tourcoing-Béthune à ses membres.

Le monde bicycliste d'amateurs n'ont nul souci de verser leur tribut à l'Union des Sociétés françaises de Sports athlétiques, la société organisatrice a décidé d'accepter tous les pseudonymes pour les engagements dans la catégorie amateurs, mais à la condition expresse de connaître l'adresse exacte des coureurs, afin de pouvoir contrôler leur classement. L'Union vélocipédique tourquennoise considère avant tout le succès de la course tout en respectant strictement les règles du bon sport.

Nos écoles d'enseignement secondaire. — MM. René Leblanc, inspecteur général ; Pierre, directeur départemental (et non Cuir comme nous l'avons dit hier pour Roubaix), Bourbon, inspecteur primaire, ont passé hier l'inspection des écoles Colbert et Sévigné.

L'impression recueillie par ces Messieurs a été des meilleures et ils n'ont pas ménagé leurs félicitations aux directeur et directrice de ces deux écoles.

BEURRE D'OOSTCAMPT

c plus pur, le plus fin et le moins cher, 13, rue du Bois Roubaix.

ETAT CIVIL DE TOURCOING

du 3 juin 1899

NAISSANCES. — Eugène Clerçon, rue de Verdun. — Madeleine Lesage, rue St-Blaise. — Jeanne Leman, rue de Beauvais. — Germaine Carpentier, rue des Fauvettes.

DÉCÈS. — Léon Descamps, 16 mois, rue de la Fontaine, 12. — Lucien Desplanques, 7 mois 11 jours, rue de la Latte, 240. — Alfred Mabieu, 38 ans, rue du Halot, 75.

LILLE

Parti ouvrier français. — Conseil national, 5, rue Rodier, Paris. — Dans sa dernière séance le Conseil national ayant décidé la réorganisation des services administratifs de l'organe central du Parti, le *Socialiste*, il avertit les abonnés et les groupes que, vu le changement nécessaire d'imprimerie le numéro de demain ne paraîtra le vendredi 9 juin.

Les membres des commissions d'administration et de rédaction sont certains que tous les adhérents comprendront les raisons supérieures qui ont imposé cette mesure exceptionnelle.

Commission départementale. — La commission départementale se réunira le mercredi 7 courant à 2 h. 1/2 de l'après-midi, à la Préfecture.

Vélodrome Illois. — Les coureurs Jacquelin, Meyers et Tommaselli, arrivés hier, se sont immédiatement mis à l'entraînement sur notre piste en vue de leur match d'aujourd'hui. Ce match se fera en 3 manches de 2000 mètres. Les prix qui y sont affectés sont 600, 400 et 200 francs.

L'épreuve de 30 kilomètres motocycles comprendra quelques chauffeurs reconnus savoir :

Gasté de Paris, Courbe Bathiat, Lefebvre Lepoutre, Dussart, Accon, Fanyau etc.

Enfin les régionaux et amateurs seront également très nombreux.

Tout nous fait prévoir une réunion extraordinaire dont on parlera dans le monde sportif.

Rappelons que les portes du Velodrome seront ouvertes au public à partir de 2 h. 1/2.

Ecole de natation. — Température de l'eau le 3 juin 1899 :

9 heures du matin 21 degrés. — 2 heures du soir 22 degrés.

L'Union chorale des Orphéonistes Lillois, fidèle à son passé et poursuivant un but purement artistique, élabore en ce moment, en vue de la saison prochaine, un programme de fêtes où seront interprétées les œuvres des grands maîtres de la musique.

Une première séance offerte aux familles des membres bienfaiteurs et honoraires de la société, à la presse et à quelques invités aura lieu le dimanche 18 juin, à 8 heures dans la salle des fêtes de la Société industrielle.

Nous aurons à revenir sur cette soirée extraordinaire dans la composition de laquelle nous verrons figurer plusieurs fragments du célèbre opéra de Bethooven, *Fidélio*, qui n'a jamais été représenté à Lille.

Deux de nos aimables concitoyennes ont bien voulu accorder leur concours pour l'exécution de cette œuvre.

Nos orphéonistes au nombre de cent exécutants, sous la direction de leur sympathique chef, M. L. Carpentier, interpréteront la grande scène chorale, « Les Forains », superbe page musicale de H. Maréchal.

Expulsion. — Polydore Lelleur, tailleur, demeurant quai de Vault, et Jean Vanpenacke, 40 ans, manœuvre, demeurant rue Montaigne, ont été arrêtés pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Nos sous-officiers. — M. Poulet, ex-adjudant au 43e d'infanterie, a été nommé garde de 3e classe dans le service des cimetières de la ville de Paris.

Le Mariage de Figaro au Grand-Théâtre. — C'est irrévocablement mardi 6 juin qu'aura lieu au Grand-Théâtre la représentation du *Mariage de Figaro* dont nous avons déjà parlé. Cette pièce que toutes les familles peuvent voir est un chef-d'œuvre de gaîté d'observation et de satire ; elle n'a pas vieilli d'un jour et le succès que sa reprise vient d'obtenir à la Comédie Française en est la meilleure preuve.

Grâce à l'obligeance de M. Léon, le chef d'orchestre du Théâtre Français, la musique adaptée à la pièce pourra être exécutée en son entier. Nous aurons donc une exécution parfaite du chef-d'œuvre de Beaumarchais.

Coquelin Cadet, MM. Worms-Baretta, Mauroy, Van Doren, MM. Rebel, Loberty, Mondollot, Guy, etc., nous sont un sûr garant de sa bonne interprétation.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 3 Juin 1899

Président : M. MARTIN

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : Mélanie Leroy, Lille, pour vol et abus de confiance, 2 mois de prison et 25 fr. d'amende.

Joseph Weymans, Lille, pour vol, 3 mois de prison.

H. Schellier, La Madeleine, pour vol, 4 mois de prison par défaut.

Jules Catoire, domestique, Tourcoing, 4 mois de prison pour vol et 25 fr. d'amende pour abus de confiance. Fait défaut à l'audience.

— A. Locufier, à Roubaix, pour abus de confiance, affaire remise à huitaine.

— Alph. Mullier, à Croix, pour filouterie d'auberge, 5 mois de prison.

— Pour infraction à la loi sur les brocanteurs, Marie Deckmyn à Lille est condamnée à 25 fr. d'amende.

— Pour coups, Hugo Varleyen à Roubaix 2 mois de prison.

— Jules Delean, pour coups à Wattrelos, 25 fr. d'amende.

— Rosine Kermaire, à Wattignies, 3 jours de prison pour coups. Fait défaut à l'audience.

— Pour coups, bris de clôture et ivresse, Emile Maleels, à Poperinghe, 1 mois de prison et 25 fr. d'amende.

Le Grand-Prix de Paris. — A l'occasion du Grand-Prix de Paris, la Compagnie du chemin de fer du Nord, organise pour le 11 juin, un train de plaisir pour Paris, à marche rapide et à prix très réduits (2e et 3e cl.) aller et retour dans la même journée, au départ de Tourcoing, Roubaix, Lille, Douai, Arras, Achiet, Albert et Amiens.

Pour les heures de départ et le prix des places, consulter les affiches spéciales.

Cercle sténographique du Nord. — Dans son assemblée générale du 1er juin 1899, le Cercle sténographique du Nord a procédé au renouvellement de son bureau pour l'exercice 1898-1900, ont été nommés :

Président honoraire, M. P. Hugodot, président, M. Edmond Thibaut ; vice-président-secrétaire, M. Jean Prette ; trésorier, M. Demarcy ; secrétaire-adjoint, M. A. Gosselin ; commissaire général, M. P. Cornille ; archiviste-bibliothécaire, M. Lequeux.

Membres du bureau : MM. Delalé, Desalles, Conia, Leloir, Mlle Englebert, MM. Verschere, Vandemerghel, Beaulis.

Pour tout ce qui concerne le Cercle sténographique du Nord, s'adresser au président, 15, rue Royale, à Lille.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

BAUVIN-PROVINS. — Une lettre. — Nous recevons de M. Alfred Béseaux, conseiller municipal, la lettre suivante :

J'ai l'honneur de vous informer qu'en vous faisant part de la condamnation à quinze jours de prison et 200 francs de dommages et intérêts du sieur Lefebvre Auguste, dit Ch'Diable, marchand de charbons à Bauvin, votre correspondant de Béthune a commis une légère erreur.

La nommée Marie Tassin, femme Bocquet, avait acheté et non volé du charbon au frère de Lefebvre, et ce n'est que par intérêt commerciale que cet homme bien pensant a insulté, frappé et blessé grièvement cette femme.

Veuillez agréer, etc.

Alfred BEREAU,
conseiller municipal.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES. — Accident occasionné par un vélocipédiste. — Un vélocipédiste M. Kiéning a renversé à la Croix d'Anzin Mme Paul Lekieffre. Dans sa chûte cette dame a eu le bras droit fracturé.

M. le docteur Lambert lui a donné les soins nécessaires et l'a fait transporter à l'Hôtel-Dieu.

Sauvetage. — Nous sommes heureux de signaler la belle conduite d'un brave citoyen appréteur dans la manufacture Mineur, au faubourg de Paris, qui n'a pas hésité à se jeter dans le canal de décharge pour en retirer un enfant de 8 ans qui y était tombé accidentellement.

Le sauveteur se nomme Ernest Spar, c'est un professionnel du courage, car il possède à son actif plusieurs actes de ce genre.

Rentrée du 127e, retour du camp de Sissonnes. — Les deux bataillons du 127e casernés à Valenciennes ont fait leur entrée, musique en tête, hier vers 10 h. 1/2. Plusieurs fausses portes avaient été construites rue de Famars et sur la place. De nombreux drapeaux ornaient les fenêtres ; la population valenciennoise a vu avec plaisir la rentrée de sa garnison.

Les réservistes ont été désarmés dans la journée et ont pris les trains du soir.

Ceux de Condé ne seront libérés qu'aujourd'hui.

Régates Valenciennoises. — Nous rappelons que les Régates seront courues aujourd'hui, au pont Jacob, à 2 heures. Il y a sept courses au programme. Le soir, un grand concert, suivi de Bal, organisé par la « Croix Rouge » aura lieu sur la Place Verte.

FIRSTNES. — Mariage civil. — *Naissances.* — Marie-Louise Boutié, fille de Alexis-Joseph et de Marie-Louise Babau. — Léonie Pommerolle, fille de Arthur et de Sidonie Rémi. — Louis-Eugène Commans, fils de Evariste-Henri et de Joséphine Tilmant.

Mariages. — Florimond-Delattre, âgé de 31 ans 2 mois, ouvrier mineur, fils majeur et légitime de Louis-Joseph et de Angèle Dubois et Marie-Adélia Huart, âgée de 29 ans 10 mois, couturière, fille majeure et légitime de Louis et de Sidonie Rasez.

Joseph Derombrés, âgé de 27 ans, ouvrier mineur, fils majeur et légitime de Constant-Joseph, décédé, et de Rosalie Fontaine, et Louise Vantropotte, âgé de 16 ans 11 mois, sans profession, fille mineure et légitime de Arnould et de Adelina Ludewig.

Alcide Gaillard, âgé de 25 ans, ouvrier mineur, fils majeur et légitime de Emile et de Delzina Bouzin et Noémie-Joséphine Bruneau, âgée de 20 ans 3 mois, sans profession, fille mineure et légitime de Florent, décédé et de Joséphine Vandernotte.

François Defossée, âgé de 25 ans 1 mois, chauffeur, fils majeur et légitime de François et de Catherine Piqueur et Angèle Lethien, âgée de 22 ans 9 mois, sans profession, fille majeure et légitime de François et de Elise Lantoine.

Décès. — Louis Dupont, âgé de 52 ans 5 mois, manœuvrier, rue Desandrouin.

PAS-DE-CALAIS

ACCIDENT DE MINE A CARVIN

Vendredi vers 10 h. 1/2 du matin, dans une taille portant le n° 28 dans la veine Beel, au fond de la fosse n° 2, le nommé Navarre Adolphe, ouvrier mineur, demeurant à Carvin a reçu sur les jambes un bloc de charbon mesurant 2 m. 50 de long, épais de 75 centimètres.

Débarrassé par ses camarades il fut remonté au jour et transporté à son domicile où le docteur Lenys lui prodigua des soins.

Les blessures ne paraissent pas très graves.

Navarre est marié et père de 2 enfants.

Accident mortel à la fosse n° 5

à Bruay

Dans la nuit de vendredi à samedi, le nommé Bernard Hector, âgé de 42 ans, célibataire, occupé comme déboiseur dans la 10e veine, déboisait un treuil dont les travaux étaient terminés, quand au moment où il coupait l'oreille d'un bois pour mieux l'arracher, le toit s'affaissa ; une grosse pierre tomba sur Bernard en lui brisant la colonne vertébrale.

La mort a été presque instantanée ; le corps du malheureux a été reconduit à Meurchin, où résident ses parents.

ACCIDENT MORTEL A VERQUIN

Un accident mortel s'est produit hier samedi, vers 11 heures du matin, à la nouvelle fosse que la Compagnie des mines de Noeux fait creuser en ce moment au Mont-Sans-Pareil sur le territoire de Verquin.

Le sieur Théophile Cappelaere, âgé de 45 ans, ouvrier fort bien connu sous le nom de Théophile, à Béthune, ou pendant de longues années il a exercé le métier de tueur à l'abattoir, travaillait depuis 3 jours, comme manœuvre à la fosse.

On ne sait pas encore exactement comment l'accident s'est produit. Cappelaere a été tué net. Le cadavre a été transporté dans la soirée à Béthune.

Cappelaere habitait depuis 15 jours à l'angle du boulevard Vauban et du boulevard Thiers où sa femme tenait un estaminet.

ACCIDENTS A LIÉVIN FOSSES N° 3 ET 3 BIS

Le nommé Duchâteau Alexandre, âgé de 14 ans 1/2 demeurant à Liévin et travaillant à la fosse n° 3 et 3 bis, a été blessé dans les travaux du fond où il était occupé comme garde-frein à l'étage 348, voie de Beaumont.

Duchâteau a une plaie contuse de la main droite au majeur et à l'annulaire. Le chômage d'après l'avis du docteur est de 6 jours.

Le nommé Dambreville Alphonse, âgé de 23 ans 1/2, demeurant à Liévin et travaillant à la fosse n° 3 et 3 bis a été blessé dans les travaux du fond pendant qu'il était occupé dans la double voie à l'accrochage. Il n'a heureusement qu'une légère blessure à l'annulaire de la main droite.

Le délégué mineur Dilly Antoine a été appelé à constater les 2 accidents dans les délais prescrits par la loi des délégués mineurs.

ON NOYE A LENS

Samedi matin vers six heures, on a retiré du canal de Lens à la Deûle, entre les écluses de la rue de Douai, à Lens, le cadavre du nommé Antoine Crespel, célibataire, âgé de 58 ans, originaire de Loos-en-Gohelle, actuellement pensionnaire à l'hospice de Souchez.

On ignore encore s'il y a crime ou suicide.

La gendarmerie vient d'ouvrir une enquête.

POUR RÉCONFORTER VOTRE SANG

ayez soin de prendre, avant chaque repas, un verre de l'excellent apéritif **BANYULS-TRILLES**, soigneusement préparé avec du vieux vin de BANYULS et le meilleur QUINQUINA.

Il est, d'ailleurs, recommandé chaleureusement par le corps médical.

Demander un **BANYULS-TRILLES**, dans tous les Cafés et les bons Estaminets.

A cause des nombreuses imitations, refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette **BANYULS-TRILLES**. 431

LE ROI DES CAFÉS

ADOPTÉ PAR L'ARMÉE

Le plus hygiénique, le plus économique qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or

En vente, gros et détail : 98, rue deEpeule, et 208, rue des Arts, Roubaix.

n. o.

L'Asthme d'été (suite). Traitement

Les malades doivent éviter le soleil, la chaleur, les voyages en chemin de fer, les poussières et toutes les causes d'exaspération. Chez les rhumatisants et les goutteux, la maladie s'améliore en combattant l'influence arthritique par des moyens appropriés, exercices physiques, hydrothérapie et emploi d'eaux alcalines, etc..., l'oppression, les crises d'asthme seront combattus avec succès par des fumigations de poudre Louis Legras.

La poudre Louis Legras (2 fr. 10 la boîte, 100, Boulevard Magenta, Paris), est merveilleux médicament qui calme en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites et amène progressivement la guérison.

LA MÉDECINE NOUVELLE

JOURNAL HEBDOMADAIRE DU VITALISME

ABONNEMENT : 5 FRANCS PAR AN

Envoyé FRANCO et GRATUITEMENT pendant deux mois à toute demande adressée.

HOTEL DE LA MÉDECINE NOUVELLE, 19, rue de Lisbonne, PARIS

● Le Vitalisme guérit toutes les maladies chroniques. — Soulagement immédiat. — Arrêt instantané de toute douleur. — Phtisie. — Goutte. — Rhumatismes. — Atonie. — Neurasthénie. Paralysie. — Diabète. — Sénilité, etc.

BEAUTÉ SAUVÉE

J'avais tout essayé : les fards, les comestiques, magnifiques.

Les poudres et les laits en flacons

A grands frais tout cela me ravageait la peau ! Je suis fraîche à présent, grâce à mon doux

Bélise T..., au savonnier Victor Vaissier. (Congo.

VOUS GUERIREZ

RAPIDEMENT ET RADICALEMENT

MALADIES SECRÈTES
MALADIES DE VESSIE
CYSTITES

par l'emploi des Perles d'essence de Santal Citrin et l'injection du Docteur Ricord modifiée, astringente inoffensive, ne tachant pas le linge.

Les perles 4 francs. — L'injection 3 francs

Les nombreuses personnes peuvent attester l'efficacité et la commodité de remèdes, que tous les intéressés feront bien d'essayer.

Dépôt pour la région : Pharmacie COUVREUR, 20, rue Neuve, Roubaix ; M. Fondez, à Mouscron.

PLUS D'ACCIDENTS DE PUITS

Dessus de puits de sécurité
ou

ÉLÉVATEUR D'EAU

à toutes profondeurs
donnant grand avantage sur les pompes
Se plaçant sur nouveaux, anciens Puits et Puits moyens

PRIX : 150 FR.

Paiement après satisfaction

RÉCOMPENSES OBTENUES :

Grand diplôme d'honneur à l'exposition internationale de